

Réf: Dossier N° 035113

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE AMAIRA INTERNATIONAL »

Siège social Abidjan, Treichville, RUE GRAND MOULIN, LOT 4,
ILOT 45

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 23/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AMAIRA INTERNATIONAL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Achat et vente des produits congelés
- Vente de Viande de volaille et poissons
- Vente de légumes et fruits de mer
- Alimentation
- Boissons alcoolisées et non alcoolisées
- Papeterie
- Articles de ménages
- Meubles et divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, RUE GRAND MOULIN, LOT 4,
ILOT 45

Dirigeant(s) : M MARTANI AAKASH SURESH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03780 du 07/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24534/GTCA/RC/2021 du 07/09/2021

